

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 54765 - Lundi 20 septembre 2021 - Prix : 10 DA



Ph/E. Soraya/J. A.

Des médecins mobilisés dès la rentrée scolaire

La vaccination anti-Covid va se poursuivre dans les écoles

Page 3

Une sombre affaire

Par Mohamed Habili

Se faire voler un gros contrat commercial, qu'on avait acquis à la sueur de son front et sur la base de ses seuls mérites, et par l'un de ses plus grands amis, qui lui par-dessus le marché semble ne s'être donné aucune peine pour opérer dans votre dos ce tour de pickpocket, c'est là le genre même d'histoire qu'aucun pays n'aimerait voir lui arriver. Une si grosse somme d'argent partie en fumée du jour au lendemain, sur laquelle on a déjà tiré bien des plans sur la comète, est une mésaventure en soi sûrement fort douloureuse à vivre. Sur ce plan, la réaction de la France, qui s'est fait arracher le contrat du siècle conclu avec les Australiens par les Américains, par les seuls Américains, la perfide Albion comptant pour du beurre dans cette sombre affaire, est donc tout à fait compréhensible. La précision sur l'insignifiance du Royaume-Uni dans le crime est française. Et pour cause, c'est même en l'occurrence la seule consolation que les Français se sont trouvée: afficher leur mépris de la Grande-Bretagne, en feignant de n'avoir rien à lui reprocher dans ce cas précis, à elle en particulier. Autrement, ce serait lui faire le plaisir de se considérer trompée par elle, par elle aussi, alors que Boris Johnson n'a fait que répondre présent quand il a plu à Joe Biden de l'actionner.

Suite en page 3

En présence du président Tebboune et de hauts responsables de l'Etat

Abdelaziz Bouteflika inhumé au carré des martyrs



Ph/D. R.

L'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, décédé vendredi à l'âge de 84 ans, a été inhumé, hier, après-midi au carré des martyrs du cimetière El Alia (Alger), en présence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. [Page 2](#)

Ecoles supérieures des mathématiques et de l'intelligence artificielle

Une formation d'élite aux normes universelles

Page 4

Cour d'Alger

Le procès en appel de l'affaire Tahkout reporté

Page 16

En présence du président Tebboune et de hauts responsables de l'Etat

Abdelaziz Bouteflika inhumé au carré des martyrs

■ L'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, décédé vendredi à l'âge de 84 ans, a été inhumé, hier, après-midi au carré des martyrs du cimetière El Alia (Alger), en présence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Par Massi Salami/APS

Le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, ainsi que de hauts responsables de l'Etat, des membres du gouvernement, les représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie et des membres de la famille du défunt ont également assisté aux funérailles. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a prononcé une oraison funèbre avant que la dépouille du défunt ne soit inhumée. Le président Tebboune a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de Abdelaziz Bouteflika.

Des salves ont été tirées par un détachement de la garde républicaine en hommage au défunt. Le président Tebboune a décidé de la mise en berne de l'emblème national à travers le territoire national, pendant trois jours. Vendredi soir, la présidence de la République a annoncé le décès de cet ancien chef de l'Etat qui a présidé aux destinées de l'Algérie pendant 20 ans.

Abdelaziz Bouteflika, né le 2 mars 1937, avait succédé en 1999 à Liamine Zeroual. Il a été réélu trois fois : en 2004, 2009 et 2014, soit une année après un accident vasculaire cérébral (AVC) qui l'avait affaibli physiquement. Il a démissionné en avril 2019 suite à un mouvement populaire contre sa candidature à un 5^{ème} mandat et appelant à un renouveau dans le pays.

Dès son accession à la Présidence de la République en 1999, Bouteflika œuvre pour le rétablissement de la paix et la stabilité dans le pays. Il engage



Ph/D. R.

le processus de concorde civile, consacré, le 16 septembre 1999, par un référendum qui recueille plus de 98% de suffrages favorables.

Il fut à l'origine d'une politique dite de «réconciliation nationale» qui a conduit, en septembre 2005, et conformément à sa promesse électorale, à l'adoption par un référendum populaire, d'une charte de réconciliation nationale, plébiscitée par 80% des Algériens.

Pendant la guerre de libération nationale, il avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956 pour assumer, pendant deux ans, la mission de contrôleur général de la Wilaya V (1957 et 1958). En 1960, officier de l'ALN, il est

affecté aux frontières sud du pays pour commander le «front du Mali» dont la création entraine dans le cadre des mesures visant à faire échec à l'entreprise de division du pays de la part de la puissance coloniale et à organiser l'acheminement des armes pour le compte des maquis de l'ALN à partir du Sud, ce qui lui vaudra le nom de guerre de «Si Abdelkader El Mali». En 1962, il est député à l'Assemblée constituante et à 25 ans, il devient ministre de la Jeunesse, des Sports et du tourisme du premier gouvernement de l'Algérie indépendante. Il est nommé, la même année, ministre des Affaires étrangères.

Reconduit dans les fonctions de ministre des Affaires étran-

gères, il anime jusqu'en 1979, l'action diplomatique de l'Algérie, sous la houlette de l'ancien président, feu Houari Boumediene qui avait initié la politique de défense des pays du Tiers-monde et le parachèvement des mouvements de libé-

ration.

Diplomate chevronné et reconnu, Bouteflika impulsera, pendant plus d'une décennie, la politique étrangère qui donnera à l'Algérie une notoriété au niveau international.

Elu à l'unanimité président de la 29^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1974, Bouteflika obtient la mise au ban, par la communauté internationale, du régime sud-africain pour sa politique de l'apartheid et fait admettre, malgré les oppositions, le leader de l'Organisation de libération de la Palestine, feu Yasser Arafat, qui prononcera un discours devant l'Assemblée générale.

À la mort du président Houari Boumediene, en 1978, il est contraint à un exil. De retour en Algérie en janvier 1987, il sera signataire de la «motion des 18» consécutive aux événements d'octobre 1988.

En décembre 1998, il fait part de sa décision de se présenter, en tant que candidat indépendant à l'élection présidentielle anticipée d'avril 1999. Il est élu président de la République, le 15 avril 1999.

M. S./APS

L'hommage de Ramtane Lamamra

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a rendu hommage sur Twitter au diplomate que fut Abdelaziz Bouteflika, devenu ministre des Affaires étrangères à seulement 26 ans, en 1963.

«Paix à l'âme de Abdelaziz Bouteflika que le destin a voulu qu'il décède à l'ouverture de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies pour nous rappeler son rôle important et ses succès diplomatiques, notamment lorsqu'il a présidé la 29^e session, pour devenir maintenant une partie de l'histoire de son peuple et de la communauté internationale», a écrit Lamamra.

Du 20 au 28 septembre

Le ministre des AE participe à la 76^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, participe à New York au Segment de haut niveau de la 76^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies du 20 au 28 septembre 2021, à indiqué, hier, un communiqué du ministère.

«Sous la présidence de Abdulla Shahid, ancien ministre des Affaires étrangères des Maldives, cette session est placée sous le thème : «Miser sur l'espoir pour renforcer la résilience face au Covid-19, reconstruire durablement, répondre aux besoins de la planète, respecter les droits des personnes et revitaliser l'Organisation des Nations

Unies», précise le ministère.

«Face à la crise sanitaire globale provoquée par la pandémie de la Covid-19 et la persistance d'un contexte géopolitique complexe et volatile, cette session offre une opportunité particulière aux Etats membres de réitérer leur engagement en faveur du multilatéralisme et de la solidarité internationale et d'examiner les voies et moyens à même de leur permettre de corriger les dysfonctionnements actuels et d'asseoir un système de gouvernance mondiale qui soit inclusif, juste et équitable», explique le communiqué. «En marge du débat général, le ministre (algérien) prendra part à plusieurs conférences et réunions de haut niveau, dont notamment une

rencontre ministérielle consacrée au processus de paix en Libye, une réunion conjointe entre la Troïka du Sommet arabe et le Conseil de Sécurité, un Sommet sur le système alimentaire, un Dialogue de haut niveau sur l'Energie, la 12^{ème} Conférence ministérielle sur la promotion de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et une réunion commémorative du 20^{ème} anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban sur la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance», annonce la même source.

«Lamamra aura, par ailleurs, des entretiens avec le Secrétaire général de l'ONU, Antonio

Guterres, et le président de l'Assemblée générale, Abdulla Shahid, sur les questions relatives à la paix et à la sécurité internationales et à la mise en œuvre des objectifs de développement durable, notamment dans le contexte des conséquences de la pandémie de Covid-19 ainsi que les processus en cours de réforme de l'Organisation des Nations Unies», poursuit le communiqué.

«Le ministre Lamamra prévoit également de s'entretenir avec plusieurs de ses homologues des Etats membres de l'ONU, sur les questions bilatérales et les dossiers d'intérêt commun aux niveaux régional et international», indique, en outre, le ministère. **R. N.**

Bilan des dernières 24 heures

175 nouveaux contaminés et 13 décès

L'Algérie a enregistré 13 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de plus que le bilan d'hier (11), portant à 5 694 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 175 cas, soit 26 cas de moins par rapport au bilan d'hier (201), pour atteindre, au total, 201 600 cas confirmés.

R. N.

Organisations patronales

La Directrice du bureau de l'OIT rend visite à la CGEA

■ Récemment arrivée en Algérie, Madame Rania Bikhazi, la directrice de l'OIT (Organisation internationale du Travail) qui dirige le bureau d'Alger a commencé sa première sortie par une visite au siège de la CGEA où elle a rencontré sa présidente Madame Saïda Neghza.

Par Karim. A

La rencontre de ce dimanche qui confirme ainsi l'influence et le poids indiscutable de cette organisation patronale, la CGEA qui compte plusieurs présences dans des structures internationales dont le BIT ou l'OIE (Organisation internationale des employeurs) au sein desquelles elle a gagné des sièges de membre actif, a porté sur les prédispositions de l'OIT à fournir aide et assistance technique à ses partenaires en Algérie afin de jouer le rôle de facilitateur dans la création et la promotion de l'emploi. Le bureau d'Alger vaut une importance particulière puisqu'il coiffe plusieurs pays de la région à savoir l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie. Après un échange avec les responsables de la CGEA dont Mourad Louadah, Madame Rania Bikhazi a rappelé la mission de son organisation et souligné qu'elle prévoit de rencontrer les acteurs essentiels en Algérie dont l'incontournable ministère du travail et le syndicat des travailleurs. En gros, tous ceux qui sont en lien avec l'em-



Ph.E. Soraya/U. A.

ploi. Encore une fois, cette visite conforte la place de la CGEA dans le circuit international du travail entre autres. Preuve en est comme le signale madame Neghza, le puissant patron de l'OIE avait fait le déplacement en Algérie, il y a quelques années, à l'invitation de la CGEA. Un homme qui a un programme saturé sur deux ans à néan-

moins accepté de "nous faire l'honneur de venir en Algérie. Lui qui, le lendemain, devait être reçu par un puissant chef d'État européen. "C'est dire que ce patronat algérien a réussi à planter l'emblème national au cœur de structures influentes à l'échelle mondiale, soulignent les cadres de la CGEA avec fierté. Cela pourrait ainsi expliquer les

égards et tous les intérêts manifestes prioritairement par la nouvelle directrice du bureau de l'OIT d'Alger qui semble avoir mesuré la dimension de l'organisation que dirige Saïda Neghza et qui revient aujourd'hui à sa valeur réelle, hélas longtemps mise entre parenthèses par l'ancien système.

K. A.

Des médecins mobilisés dès la rentrée scolaire

La vaccination anti-Covid va se poursuivre dans les écoles



"Après consultation du Premier ministre, nous sommes parvenus à coordonner avec le ministère de la Santé le déplacement des médecins au niveau des écoles à compter du premier jour de la rentrée scolaire prévue mardi prochain afin de poursuivre l'opération de vaccination du personnel de l'éducation", a indiqué le ministre de l'Éducation nationale.

«Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire, le ministre de l'Éducation nationale a présidé samedi, une réunion

par visioconférence au siège du ministère de l'Éducation nationale avec les cadres de l'administration centrale et des directeurs de l'éducation des wilayas, pour apporter les dernières retouches avant la rentrée qui aura lieu dans deux jours et de s'assurer du bon déroulement des préparatifs dans les trois paliers éducatifs», lit-on dans une publication sur la page Facebook du ministère, lors de cette réunion, Abdelhakim Belabed a indiqué que «plusieurs médecins vont se rendre, dès le premier jour de la rentrée scolaire, à savoir demain, dans les établissements sco-

laires, et ce, afin de poursuivre l'opération de vaccination au profit du personnel de l'éducation qui a été lancée le 22 août». Le ministre a précisé que «le processus de vaccination des personnels du secteur de l'éducation se poursuit toujours», notant qu'après consultation du Premier ministre, nous sommes parvenus à coordonner avec le ministère de la Santé le déplacement des médecins au niveau des écoles à compter du premier jour de la rentrée scolaire prévue demain». Pour sa part, le directeur du renforcement des activités culturelles, sportives et sociales au ministère de l'Éducation nationale, Abdelouahab Khoualalan, a indiqué que depuis le début de la campagne de vaccination au profit du personnel de l'éducation, environ 62 000 salariés et enseignants se sont fait vacciner à ce jour sur un total de 740 000 fonctionnaires, notant que le Président Abdelmadjid Tebboune a souligné, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres la nécessité de vacciner tous les employés du secteur de l'éducation avant le rentrée

scolaire 2021-2022. Il y a lieu de noter qu'une carte de vaccination a été préparée pour le secteur de l'éducation en coordination avec le ministère de la Santé, qui touche 1 433 unités de dépistage au niveau national, en plus de 41 centres pour la médecine du travail et 16 centres médicaux pour les œuvres sociales au profit des travailleurs de l'éducation. Dans le cadre de l'accompagnement des élèves des trois cycles pédagogiques et de prise en charge psychologique, notamment les élèves résidant dans les régions ravagées par les incendies ou ceux qui ont été choqués puisque ayant vécu ces événements, en plus de ceux qui ont été directement ou indirectement touchés par la pandémie de coronavirus, il a été rappelé qu'un protocole d'accompagnement psychologique a été élaboré en leur faveur en coordination avec le ministère de la Santé pour établir les méthodes et les techniques ainsi que les mécanismes qui permettent de cibler tous ceux qui ont subi des traumatismes, et ce, afin de les prendre en charge de la manière la plus efficace. Enfin, il est à rap-

LA QUESTION DU JOUR

Une sombre affaire

Suite de la page une

Il est impossible de s'expliquer autrement que la France n'ait pas rappelé pour consultation son ambassadeur au Royaume-Uni, alors qu'elle a mandé sur-le-champ ses représentants aux États-Unis et en Australie. Pour autant, il ne semble pas qu'elle n'ait perdu en l'occurrence qu'une grosse somme d'argent. Le vrai coup, ce n'est pas dans le dos qu'il lui a été porté, mais à son ego, à son image de marque. Une puissance à qui on peut faire pareil affront, en est-elle une encore ? A priori non. Il est des questions qui au fond sont des réponses. La France avait fini par admettre qu'elle était une puissance moyenne. Or, ce que les Américains et les Australiens se sont permis à son égard semble dire qu'elle n'est même plus une petite puissance, ou du moins qu'elle n'est même plus perçue comme telle par ses alliés. Comme telle, elle s'attirerait plutôt des sympathies à travers le monde. En aucun cas toutefois celle de la Russie, qui n'a pas manqué de lui rappeler la façon cavalière dont elle s'était prise en 2015 pour rompre le contrat Mistral passé avec elle. Entre Américains et Australiens, elle se croit avoir été plus trompée par les premiers que par les seconds, qui après tout ne sont que des vasaux. Et si c'était les Australiens qui avaient manœuvré les Américains ? Voulant dès le départ des sous-marins américains, c'est-à-dire à propulsion nucléaire, mais ne pouvant les obtenir, les dirigeants australiens ont mis au point un stratagème comportant deux étapes, en vue d'arriver à leurs fins. Ils s'adressent en premier à la France, tablant sur le sentiment français de leur opinion, qui ne pardonne toujours pas à la France ses essais nucléaires dans le Pacifique. La deuxième difficulté à aplanir concerne les Américains, qui tant qu'ils n'avaient pas pris la mesure du danger chinois sur leur leadership mondial, étaient portés à s'en tenir au principe de non-prolifération nucléaire. Il se trouve que cet obstacle est tombé. Donc les temps sont mûrs pour un coup de Trafalgar. La commande est passée à l'Oncle Sam, qui l'accepte, d'autant plus que cela lui permet de faire de l'Australie une base avancée pour sa marine. Dans cette hypothèse, il est vrai, l'opinion australienne est supposée plus antifrançaise qu'antinucléaire. Une enquête d'opinion pour tirer cela au clair ne serait pas de trop.

M. H.

pelier que l'opération de vaccination du personnel de l'éducation a été lancée le 22 août dernier et pour la réussite de cette opération, 1 433 unités de dépistage et de suivi (UDS) des établissements scolaires, 41 services de médecine du travail et 16 centres médico-sociaux ont été mobilisés.

Thininene Khouchi

Ecoles supérieures des mathématiques et de l'intelligence artificielle

Une formation d'élite aux normes universelles

■ L'Ecole nationale supérieure des mathématiques et l'Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle, qui ouvriront leurs portes aux nouveaux bacheliers en octobre prochain à l'occasion du lancement de l'année universitaire 2021/2022, assureront une formation d'élite répondant aux normes universelles dans deux disciplines à l'importance cruciale et prouvée pour le développement technologique et économique du pays.

Par Halim K.

Implantées au pôle technologique de la nouvelle ville de Sidi-Abdellah (ouest d'Alger), les deux écoles, créées par décret présidentiel, vont renforcer le secteur de l'enseignement supérieur, notamment dans le domaine de la technologie. Elles sont d'une capacité d'accueil de 1 000 places pédagogiques chacune.

«Le secteur de l'enseignement supérieur sera renforcé par deux nouvelles écoles nationales supérieures, il s'agit de l'Ecole nationale supérieure des mathématiques et de l'Ecole nationale supérieure de l'intelligence artificielle, qui sont implantées au technopôle de Sidi-Abdellah», a indiqué à l'APS, le directeur général des enseignements et de la formation au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Boualem Saïdani, assurant que «toutes les commodités sont réunies pour assurer le bon démarrage de ces deux écoles, prévu pour le 3 octobre 2021».

«Ces deux écoles ont un caractère national. Elles ont la spécificité d'être décrétées par un décret présidentiel, ce qui reflète toute l'importance qu'accorde le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à ce pôle technologique dont nous avons l'ambition de diriger comme étant une véritable locomotive de développement technologique de notre pays», a souligné Saïdani.

Il a ajouté que ce technopôle «sera un instrument essentiel pour la formation d'élites capables de fournir une plus-value pour nos entreprises», précisant que «pour cela, il fallait mettre en place un curricula d'actualités, avec beaucoup d'innovation, et un contenu qui répond à un standard universel, et un potentiel d'enseignement également d'élite, pour pouvoir



encadrer correctement les étudiants inscrits dans ces deux écoles».

Une formation assurée par un potentiel d'encadrement d'élites

A propos du démarrage de l'enseignement dans ces deux écoles, Saïdani a indiqué : «Nous allons commencer avec deux promotions de 200 étudiants chacune», ajoutant qu'il s'agit d'étudiants qui «proviennent de l'ensemble du territoire national, ayant obtenu au bac des moyennes très élevées, à savoir une moyenne supérieure à 16 pour l'Ecole des mathématiques, et supérieure à 17 pour celle de l'intelligence artificielle».

Il a tenu à préciser que «5 000 bacheliers avaient émis le vœu

d'intégrer les rangs de l'Ecole nationale supérieure des mathématiques, et presque 10 000 bacheliers ont souhaité rejoindre l'Ecole supérieure nationale de l'intelligence artificielle», ce qui représente, pour lui, «un engouement extraordinaire chez les nouveaux bacheliers».

Concernant la formation et les programmes pédagogiques, Saïdani a expliqué que «les programmes pédagogiques d'enseignement et de formation arrêtés ont été élaborés par un groupe d'experts de renom, avec la contribution de la diaspora algérienne établie à l'étranger», ajoutant que «la formation, qui est une formation de qualité répondant au standard universel avec un prolongement sur le marché du travail, sera assurée par un potentiel d'encadrement d'élites

et s'articulera autour de deux paliers».

«Le premier palier, a-t-il dit, est dédié à l'école préparatoire qui sera d'une période de deux années, suivie d'un concours pour accéder au deuxième palier, qui sera dédié à la formation en spécialité».

Un accompagnement étranger ambitieux

Pour le volet coopération, le directeur de la coopération et des échanges universitaires au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Arezki Saïdani, a expliqué que «les deux écoles seront accompagnées par un partenariat étranger engagé avec, en première phase, cinq pays ayant pris conscience des

avantages potentiels du développement et des applications de l'intelligence artificielle, et ayant enregistré des avancées très importantes en la matière, à savoir la Chine, le Royaume-Uni, le Japon, la France et les Etats-Unis d'Amérique».

Cet accompagnement étranger ambitieux, a-t-il poursuivi, de «faire de ces deux écoles des pôles d'excellence de classe mondiale», relevant que l'objectif du partenariat étranger vise, notamment, à «développer des pratiques pédagogiques et d'enseignement qui répondent aux normes et aux standards internationaux, permettre aux étudiants d'avoir une formation de qualité, et à avoir un échange d'informations et de bonnes pratiques concernant la stratégie d'enseignement de ces deux disciplines».

La coopération étrangère concernera aussi, selon Saïdani, «l'échange d'expérience et d'expertise sur la stratégie de la relation entre ces deux écoles et leur environnement, à travers la création de start-up, la valorisation de la recherche, la formation en continu, l'orientation des étudiants, l'échange d'expérience dans le domaine de la gouvernance, et pour la mise en place d'une veille technologique afin d'être attentifs aux changements thématiques innovants en lien avec ces deux champs disciplinaires».

Il est prévu aussi, dans le même cadre, la «mise en place des accords de jumelage avec les pôles d'excellence de ces cinq pays, pour la mobilité humaine de haut niveau et des stages pratiques pour les étudiants dans les entreprises de ces pays implantées en Algérie, ainsi que l'accueil des enseignants étrangers pour assurer des cours et animer des conférences thématiques, afin de renforcer les compétences et la culture générale des étudiants», a-t-il ajouté.

H. K.

CULTURE A MOSTAGANEM

Un management novateur pour redonner du souffle au secteur

Les Algériens de tout le territoire national reconnaissent que Mostaganem a toujours été un gisement de culture dans sa diversité. Cette reconnaissance se centre plus particulièrement sur tous ceux qui, par la plume, par la parole, par les planches, par la musique et par le pinceau ont donné un rang culturel des plus enviés. Ces dernières années, la wilaya a presque vu s'engourdir le secteur de la culture. Cet engourdissement a plusieurs raisons et la pandémie comme facteur aggravant. Aujourd'hui on se rend compte que le secteur reprend des couleurs. Le secteur revit par un potentiel dormant et un management novateur. A la tête du secteur, il y a un manager venu récem-

ment avec pour remettre les pendules du secteur à l'heure. Il faut préciser que la culture et l'art à Mostaganem on subit en plein fouet les turbulences de la politique culturelle au niveau central. Une situation qui a mis par terre toute volonté de créativité ayant freiné sec les activités culturelles et artistiques. Depuis sa nomination Mohamed Merouani a d'abord travaillé pour élaborer un état des lieux lui permettant d'arrêter une feuille de route. Sa préoccupation majeure était de valoriser les compétences existantes à travers toutes les structures culturelles de la wilaya afin d'échanger et de dresser un état des lieux juste, concret et fidèle à la réalité de la culture dans la wilaya il était nécessaire de

rallier des acteurs culturels actifs. Par un travail de proximité, de rencontres, de dialogues continu avec les associations, les clubs culturels, les artistes et surtout les cadres du secteur, Mohamed Merouani a pu définir le rôle de chacun sur la scène culturelle mostaganémoise. Le programme de rencontres à travers les daires a permis un déclic pour la mise en place d'un processus durable et indépendant. Cela a nécessité d'impliquer de nombreuses personnes qui sont elles mêmes un potentiel du programme établi. Le directeur par sa vision managériale souhaite rapprocher la culture et l'art des populations, il considère que le succès de l'activité culturelle réside dans sa mobilité. Il a

constaté qu'il ne suffit pas d'administrer la culture, il faut la promouvoir par des activités de proximité. Merouani compte impliquer l'école dans la promotion de la musique, de l'art dramatique, dans la danse etc...Il souhaite également, avec les associations engager des programmes d'apprentissage du théâtre, de la musique pour asseoir la culture dans les quartiers. Le directeur veut instaurer un management novateur s'appuyant sur les potentialités de son secteur. La culture ne devra pas se trouver uniquement au niveau d'un quartier donné. Pour lui assurer une pérennité, la culture doit toucher l'ensemble des citoyens, même les ruraux.

Lotfi Abdelmadjid

Daho Ould Kablia

Le GPRA, un grand instrument de la victoire finale contre la France coloniale

n Le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), proclamé le 19 septembre 1958, avait été le «grand instrument de la victoire finale» de l'Algérie combattante contre le colonisateur français, qui avait occupé le pays depuis 1830, a affirmé samedi dernier, le président de l'Association des anciens du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), Daho Ould Kablia.



Par Bilal L.

«**Q** uoi qu'il en soit, l'Histoire finira par reconnaître le mérite de l'action du GPRA qui a été le grand instrument de la victoire finale» contre la France coloniale, a assuré M. Ould Kablia à l'APS, à l'occasion de la commémoration du 63^{ème} anniversaire de la création du GPRA.

La création du GPRA représentait un «acte fondateur» d'un système de direction aux normes d'Etat avec son administration, ses missions régaliennes, ses règles de gestion et son budget au service d'un cap et d'un agenda.

Il disposait de moyens de liaisons et de communication, avec sa presse, sa radio, ses services diplomatiques et représentations

dans de nombreuses capitales et à l'ONU ainsi que des services de logistique et de sécurité.

Pour M. Ould Kablia, son bilan, reconnu internationalement, est la somme des réalisations de chacun de ses membres et de leur service, ajoutant qu'il avait élargi la reconnaissance du combat légitime du peuple algérien, conforté sa représentativité dans les conférences, les forums et les débats régionaux, arabes, africains et internationaux, notamment à l'ONU.

«Ses dirigeants (du GPRA) ont été reçus dans les plus grandes capitales.

«Il (GPRA) a neutralisé les tentatives de diversion et de division à l'intérieur et à l'extérieur, notamment sur les richesses du Sahara et isolé la France coloniale à l'ONU», a-t-il soutenu.

Pour lui, le grand mérite éga-

lement du GPRA avait été de construire et de mener un dossier de négociation, selon son propre agenda, avec «intelligence et fermeté» pour aboutir au résultat «le plus conforme aux exigences» de son objectif de liberté et de souveraineté.

M. Ould Kablia a indiqué, toutefois, que le GPRA avait traversé de dures épreuves, puisque son parcours n'a pas été toujours facile, en raison des effets dévastateurs d'une guerre menée de manière barbare par l'armée coloniale française contre le peuple algérien.

Le GPRA a connu, a-t-il rappelé, des tentatives de déstabilisation, notamment au plan intérieur, dues à des dissensions internes et des malentendus qui se sont accentués avec la proximité de la fin de l'épreuve de la Libération, sans oublier, a-t-ajou-

té, les manœuvres sounoises des pays voisins avec leurs revendications territoriales.

L'ancien ministre de l'Intérieur a relevé que le Conseil national de la révolution algérienne (CNRA) avait presque toujours tranché avec autorité pour apaiser les tensions, mais cela n'avait pas suffi dans le cadre de la grave crise qui avait opposé le GPRA à l'état major général.

Pour lui, la sagesse, la droiture et la compétence de ses premiers dirigeants, à savoir Ferhat Abbas et Benyoucef Benkhedda (les deux présidents successifs du GPRA) et la foi des différents ministres qui ont assumé les lourdes responsabilités de la conduite de la guerre et de la politique auraient pu, si la raison avait prévalu et mis au second rang les ambitions malsaines de pouvoir, donner un visage différent de l'Algérie au lendemain de l'indépendance.

Lors du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, ses principaux dirigeants notamment les neuf historiques n'avaient pas l'opportunité de bien coordonner leurs actions. Toutefois, cette situation avait été réglée avec la tenue du Congrès de la Soummam le 20 août 1956 qui avait abouti à la mise en place d'une direction collégiale, le Comité de coordination et d'exécution (CCE).

Mais le CCE avait fini par atteindre ses limites et n'avait

pas tous les moyens de bien coordonner la lutte efficacement, d'où la nécessité d'aller vers une direction plus représentative et élargie, à savoir le GPRA.

C'est Aït Ahmed (alors en prison avec ses autres compagnons) qui avait suggéré la création d'un gouvernement provisoire à même d'être plus représentatif et plus crédible sur la scène internationale. Créé en pleine guerre de Libération nationale, le GPRA s'est imposé, en un temps très court, non seulement comme la voix de l'Algérie en lutte, mais aussi comme le vecteur de l'internationalisation et la mobilisation autour de la cause algérienne contre le colonialisme français.

La création du GPRA est intervenue en application des décisions du CNRA, lors de sa réunion au Caire du 20 au 27 août 1957, au cours de laquelle il a été décidé de sa proclamation officielle le 19 septembre 1958. La constitution du GPRA était ainsi la concrétisation par le CCE des résolutions adoptées par le CNRA.

C'est ainsi que le GPRA s'est imposé comme représentant légitime du peuple algérien lors des négociations d'Evian, sanctionnées par la signature du cessez-le-feu le 19 mars 1962 qui a abouti par la suite à l'indépendance de l'Algérie, le 5 Juillet de la même année.

B. L.

Sur le plan international

La création du GPRA a donné une couverture légale à la lutte pour l'indépendance

La création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) le 19 septembre 1958, en pleine guerre de Libération nationale, a donné une couverture légale à la lutte armée sur le plan international et permis de surmonter les problèmes de coordination qui se posaient entre les différentes wilayas historiques en leur permettant d'aller dans la même direction, a affirmé l'ancien ambassadeur et officier de l'ALN, Noureddine Djoudi.

Dans un entretien accordé à l'APS à l'occasion de la commémoration du 63^{ème} anniversaire de la naissance du GPRA, Djoudi a souligné que l'annonce faite le 19 septembre 1956 «avait donné à la lutte armée une image légale au plan international, et que c'était cela l'objectif de la création du GPRA.

«Le GPRA a permis de surmonter un certain nombre de problèmes, notamment des problèmes de coordination à l'intérieur entre les différentes wilayas.

Ainsi, la création de l'état-major était quelque chose de très important dans la mesure où les différentes wilayas allaient

dans le même sens», a ajouté l'ancien diplomate.

L'ancien officier de l'ALN a tenu à relever que la création du GPRA, était une occasion pour «donner une structure internationale légale à notre lutte et surtout dire à la France coloniale qu'elle devait négocier avec un Gouvernement provisoire reconnu de plein droit», assurant aussi que le GPRA a été conçu dans cet ordre d'idées permettant de doter le pays d'un Gouvernement légal.

Dans le même sillage, l'ancien ambassadeur a indiqué que, dès le début de la lutte armée en novembre 1954 contre le colonialisme français, «il fallait que l'on passe du stade d'une Révolution populaire au stade d'une Révolution qui a sa structure gouvernementale».

«On ne discutait plus avec le FLN, en tant que mouvement politique, mais on discutait avec un Gouvernement qui avait toutes les structures de ministères», a-t-il ajouté, considérant que le fait de créer un Gouvernement provisoire avait permis d'élever les bureaux de représen-

tation du FLN se trouvant à l'étranger à un «niveau d'ambassades».

Par la création du GPRA, a encore expliqué Djoudi, les dirigeants du FLN voulaient également répondre à la propagande coloniale sur l'Armée de libération nationale (ALN) en affirmant que cette dernière était formée de «révolutionnaires et non pas de bandits sous la coupe de l'Union soviétique et du communisme international».

Il a fait savoir que l'un des objectifs était aussi de «mener la Guerre, de telle manière que l'on puisse forcer la France à faire des dépenses folles pour son armée, et créer une espèce de réaction négative à l'égard de la France sur le plan international, et surtout la forcer à discuter sur la base d'égal à égal».

La naissance d'un Gouvernement provisoire en pleine guerre de Libération nationale constituait aussi un «appui» à la démarche diplomatique que menaient à ce moment-là les représentations du FLN à l'étranger, a affirme Djoudi, notamment avec la création du ministère des relations extérieures.

«C'était un appui et un argument de plus qu'on développait à ce moment-là, dans nos différentes représentations. On disait que nous n'étions plus des représentants d'un parti ou d'un groupe armé, mais des représentants d'un Gouvernement, d'un peuple», a déclaré Djoudi qui avait représenté le FLN à Londres.

L'ancien diplomate a tenu à souligner également le travail «remarquable» de sensibilisation de l'opinion publique américaine effectué par Abdelkader Chanderli à New York qui avait réussi à amener le sénateur John Fitzgerald Kennedy à prononcer en 1957 son discours devant le Sénat américain sur le droit du peuple algérien à l'indépendance.

Par ailleurs, la création du Gouvernement provisoire qui a mené les négociations lors des Accords d'Evian, a servi d'exemple pour d'autres pays, notamment l'Angola, et le Vietnam dans sa deuxième guerre contre les Américains, a conclu Noureddine Djoudi.

R. H.

Guelma

17 hectares de végétations forestières partis en fumée

■ Dix-sept hectares de végétations forestières représentant des herbes sèches, des broussailles et de maquis, en plus d'oliviers et de ruches, sont partis en fumée durant les dernières 24 heures, dans trois incendies déclarées à Guelma, a appris l'APS samedi dernier auprès de la Protection civile.

Par Hakim D.

Les sapeurs-pompiers ont pu circonscrire les feux aux environs de 20 h de la nuit de vendredi dans la zone d'El Metouiya située entre les communes de Belkhir et de Aïn Laârbî, a précisé la cellule de l'information et de la communication de ce corps constitué, soulignant que cet incendie a causé la destruction de 5 ha de maquis et de broussailles. Les services de la Protection civile sont encore sur le site se trouvant à environ 25 km au sud du chef-lieu de wilaya, pour empêcher le feu de reprendre, a-t-on fait savoir. Rappelons que l'opération d'extinction de l'incendie a été effectuée par l'unité principale de la Protection civile avec la coordination de l'unité secondaire de la daïra de Aïn Mekhlouf et la colonne mobile de lutte contre les incendies de forêts sans oublier la présence des services de la Conservation des forêts.

Un autre incendie s'est déclaré à la mechta de Aïn Ghorab dans la commune de Oued Zenati vers 20 h30 vendredi soir, ou une surface de 10 ha d'herbes sèches a été détruite, a-t-on révélé, précisant que cet incendie a été circonscrit suite à

l'intervention des éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de cette collectivité locale qui a mobilisé deux camions anti-incendie. Durant la même période, l'unité du secteur de la Protection civile de Hessaïniya, appuyée par l'unité secondaire de Hamam Debagh, est également intervenue afin d'éteindre un incendie qui s'est déclenché dans la région de Aïn El Ghoul, relevant de la commune de Selaoua Announa, située à environ 30 km du côté ouest du chef-lieu de wilaya, a ajouté la même source. 2 ha de moissons et d'herbes sèches, 20 oliviers et cinq ruches ont été détruits lors de cet incendie, a-t-on conclu.

H. D.



Université Mustapha Stambouli de Mascara

Ouverture de deux nouvelles spécialités

L'Université Mustapha Stambouli de Mascara a ouvert deux nouvelles spécialités au titre de l'année universitaire prochaine, a-t-on appris samedi du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur, le Dr Samir Bentata.

Le Dr Bentata a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'il a été décidé d'ouvrir la spécialité de Droit public en licence et Master au niveau de la Faculté de droit et sciences politiques et

spécialité Environnement dans le cycle Master dans la Faculté des sciences de la nature et vie.

L'inscription, de même que les études seront entamées à la rentrée universitaire, prévue en début octobre prochain.

Les préparatifs de la rentrée universitaire de l'année 2021-2022 tirent pratiquement à leurs fins en raison et l'opération de vaccination, qui a débuté au début du mois de septembre au niveau de trois points, a permis

10 jours durant, de vacciner 85% des travailleurs et des administratifs ainsi que 60% des enseignants ainsi qu'un nombre considérable d'étudiants, a-t-il fait savoir. Le même responsable a souligné les bons auspices dans lesquelles se déroulera la rentrée universitaire suite à l'achèvement des examens de l'année d'études 2020-2021 et la tenue de toutes les soutenances de sortie de promotion dont 180 thèses de doctorat ainsi que la

promotion de classement de l'université au mois de juillet dernier. Par ailleurs, il est attendu, avant la fin de l'année, le recrutement de

23 enseignants dans plusieurs spécialités devant renforcer 954 autres de différents grades qu'emploie l'université et qui assurent l'encadrement pédagogique de quelque 30 000 étudiants dont 7 500 nouveaux inscrits, selon la même source.

O. F.

Tissemsilt Perturbation dans l'alimentation en eau potable

Quatre communes de la wilaya de Tissemsilt connaissent une perturbation dans l'alimentation en eau potable due aux travaux de maintenance au niveau du barrage Derder (Aïn Defla), a-t-on appris samedi auprès de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

Cette perturbation touche, depuis deux jours, les communes de Bordj Emir

Abdelkader, Youssefia et Sidi Boutouchent ainsi que les agglomérations rurales de la commune de Layoune, a indiqué la même source, expliquant cela par les travaux de maintenance en cours au niveau de la berge flottante de la chaîne de production à partir du barrage Derder, portant sur l'installation d'une nouvelle pompe d'une capacité de 70 litre/seconde.

L'unité de l'ADE a fait savoir que l'opération d'approvisionnement en eau potable dans les communes sus-indiquées sera rétablie immédiatement après la fin des travaux. Ces communes bénéficient d'un quota de 17 000 mètres cubes d'eau potable à partir du barrage Derder, a-t-on conclu.

H. T.

Ouargla

Des titres de propriété et des aides destinées à l'autoconstruction attribués

Un total de 220 titres de propriété et 47 aides financières destinées à l'autoconstruction ont été attribués samedi aux bénéficiaires de parcelles de terrain à bâtir, dans le cadre des lotissements sociaux dans la commune de Ouargla, a-t-on constaté.

Ce quota fait partie d'un programme global, composé de 4 500 lots de terrain à bâtir au chef-lieu de wilaya, a précisé le wali,

Abou Bakr Assadiq Bousseta, en marge de la cérémonie d'attribution. Au total, 742 titres de propriété ont été remis à ce jour à leurs bénéficiaires depuis le lancement de ce programme en 2014, a-t-il ajouté.

Les travaux d'aménagement liés, notamment au raccordement des sites en question localisés au niveau du quartier Ennasr (périphérie ouest de la ville) aux réseaux divers, sont

achevés, a indiqué le même responsable, signalant que les bénéficiaires vont bénéficier prochainement de permis de construire afin d'entamer la réalisation de leurs nouvelles habitations. Des démarches sont entreprises par les services de la wilaya en coordination avec l'ensemble des parties concernées pour rattraper le retard enregistré dans le secteur de l'habitat dans la wilaya, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le chargé du service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme à l'Assemblée populaire communale (APC) de la même collectivité, Slimane Babahamou, a indiqué que l'opération d'attribution des titres de propriété et des aides financières relatives à ce programme d'habitat se poursuivra jusqu'à la satisfaction de toutes les demandes.

D. M.

Ressource en eau à Tlemcen

Octroi de plus de 170 permis de fonçage de puits

Les autorités de wilaya de Tlemcen ont accordé 177 permis de fonçage de puits depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris auprès de la direction locale des ressources en eau. Le service de mobilisation des eaux a souligné que les permis sont destinés aux activités agricoles et industrielles, ainsi qu'aux mosquées et certains établissements publics.

Les dossiers de demande de fonçage des puits ont été examinés par l'Agence nationale des ressources d'eau d'Oran pour l'octroi de l'accord final.

Depuis le début de l'année à ce jour, 1 292 requêtes ont été déposées, dont 233 ont été approuvés. Il est prévu la délivrance des permis aux autres demandeurs approuvés progressivement. Le rejet des dossiers

restants est justifié par l'interdiction de fonçage de puits dans les zones dites rouges où se trouvent les forages relevant de la direction des ressources en eau, dont les communes de Béni Boussaid et Béni Smail afin de préserver les nappes phréatiques. Le fonçage des puits est également interdit au niveau des sorties des barrages et à proximité des réseaux de distribution

d'eau potable, des sources et dans les zones urbaines.

L'opération d'octroi des permis a été précédée par deux études géotechnique et géohydrologique pour proposer des critères précis aux postulants sur la profondeur du puits, la quantité d'eau quotidienne à extraire, le respect du fonçage et l'exploitation de ces puits, a-t-on ajouté.

R. T.

Rentrée scolaire à Blida

Les associations se mobilisent pour soutenir les parents d'élèves démunis

■ Une intense activité caractérise le mouvement associatif de la wilaya de Blida, mobilisé pour le soutien des familles démunies dans la couverture des frais de la rentrée scolaire, constituant une lourde charge pour elles.



Par Halim M.

En effet, les associations locales ont, en prévision de cette échéance, lancé de nombreuses initiatives de solidarité pour la collecte de cartables et fournitures scolaires et prêter ainsi main forte aux familles démunies ayant à charge des enfants scolarisés, en les dotant des manuels scolaires et différentes fournitures scolaires.

Parmi ces initiatives, la campagne "Djahiz" (prépare) de l'association caritative "Kafil El Yatim" visant à assurer des fournitures scolaires aux orphelins (tous cycles confondus) et

ciblant 2.500 orphelins scolarisés, recensés parmi les 8000 orphelins (de différents âges) pris en charge par cette association, a-t-on appris auprès du chargé de la communication, Tarek Letreche.

Ce dernier a expliqué, à l'APS, que cette campagne, lancée depuis près d'une semaine, sur le terrain et sur la page facebook de l'association, a pour objectif de se rapprocher des commerçants et importateurs de fournitures scolaires (cartables, tabliers, fournitures et autres), en vue de les acquérir à des prix concurrentiels, d'une part, et d'autre part sensibiliser les bienfaiteurs, via la Toile, sur l'import-

tance de leurs dons pour assurer aux orphelins ces fournitures, "au plus tard durant la première semaine de l'entrée scolaire", a-t-il indiqué. "L'opération, qui se déroule dans les meilleurs conditions, a bénéficié d'un écho favorable auprès des différentes sections de l'association, repartières de l'extrême Est de la wilaya (section de Meftah) jusqu'à l'extrême Ouest à Oued Djer" a ajouté le même responsable.

La section locale du Croissant rouge algérien (CRA) a pour sa part, lancé sa campagne annuelle pour fournir des trousseaux scolaires aux élèves démunis, aux fins de garantir à cette catégorie fragile de la société son

droit à la scolarisation, au même titre que tous les enfants.

"A la veille de la rentrée scolaire, nous œuvrons à assurer une bonne rentrée aux élèves démunis, grâce à l'intensification des contacts avec les bienfaiteurs pour les inciter à contribuer à cet acte humanitaire", a indiqué, à l'APS, le président du comité local du CRA, Tahar Lahreche.

Il a lancé, à l'occasion, un appel aux bienfaiteurs et industriels en vue de se rapprocher du siège du CRA sis à Beb Sebti, du centre ville de Blida.

Les groupes locaux relevant des Scout musulmans algériens (SMA) s'apprentent, pour leurs parts, à l'ouverture de foires pour la vente des manuels scolaires aux démunis, à des prix concurrentiels. Parmi eux, le groupe Nahdha d'El Affrou et "Wifak" de Bouguera, et celui du siège de wilaya, qui ont réussi à collecter près de 500 trousseaux scolaires au profit d'élèves des zones d'ombre, à l'instar de Djebbabra, Souhane, Bouârfa, et Ain Romana, a-t-on appris du commissaire de wilaya des SMA, Abdelkrim Berguâa.

Les scouts de la wilaya ont, également, marqué leur contribution dans les opérations de désinfection des établissements éducatifs en perspective de la rentrée, parallèlement à la sensibilisation sur l'importance du respect du protocole sanitaire préventif, d'une part, et d'autre part, sur la nécessité du vaccin pour atteindre une immunité collective à la fin de l'année, a ajouté le même responsable.

L'association caritative "Sawaaid El Ihssane" de Blida s'est, aussi, impliquée dans la démarche d'acquisition de fournitures scolaires aux élèves des

familles démunies.

Les responsables en charge de cette association ont lancé un appel à dons (fournitures scolaires), en les faisant parvenir à son siège, sis aux niveaux des immeubles AADL (Larmav), mitoyens à la pharmacie, appelant les bienfaiteurs intéressés, à prendre contact avec l'association via sa page facebook, en vue de contribuer à cette opération.

Ces initiatives du mouvement associatif font office de soutien avec l'Etat, qui a assuré, cette année, des trousseaux scolaires et une prime scolaire au profit de 8000 élèves démunis des 25 communes de Blida.

H. M.

Illizi Réception prochaine de l'hôpital 60 lits de In Aménas

Le nouvel hôpital 60 lits de la commune de In Aménas, 240 km nord d'Illizi, sera réceptionné durant les prochains mois après l'achèvement des travaux de réalisation, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Intervenant lors de l'inspection des travaux d'installation du réseau de gaz et liquides médicales centrales au niveau de cette nouvelle structure, le wali d'Illizi, Mustapha Aghamir, a déclaré que «ce nouvel hôpital, en phase finale de réalisation, sera doté des équipements médicaux nécessaires pour une meilleure prise en charge médicale de la population».

Il a, à ce titre, annoncé que le ministère de tutelle a été sollicité pour prendre en charge l'opération d'équipement et hâter son ouverture, partielle qu'elle soit, pour offrir ses prestations à la satisfaction des populations notamment des zones frontalières des wilayas d'Illizi et de Djanet.

Occupant une surface de 40 000 m², cet hôpital, d'un investissement public plus de 1 milliard dinars, comprend des pavillons et des espaces médicaux nécessaires, dont un service de maternité, médecine interne, transfusion sanguine, pédiatrie, en sus des services d'urgences, de la pharmacie et d'autres structures d'accompagnement nécessaires.

Cette nouvelle structure est appelée à améliorer les prestations et la prise en charge médicale en faveur des malades de la région et leur épargner les longs déplacements vers d'autres structures lointaines pour les soins.

K. M.

Poissons morts au barrage de Boukourdane à Tipasa

Le ministre ordonne l'ouverture d'une enquête

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi a ordonné l'ouverture d'une enquête suite à la mort en grandes quantités de poissons au barrage Boukourdane (Tipasa) en raison de la baisse du niveau des eaux.

Pour ce faire, une équipe de cadres du ministère se rend, samedi, sur les lieux afin de constater la catastrophe et lancer une enquête en vue de déterminer les causes et prendre les mesures nécessaires, a indiqué le ministère dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Les services de la Pêche et des Productions halieutiques avaient enregistré, en fin de semaine, la mort de grandes quantités de poissons au barra-

ge de Boukourdane à la commune de Sidi Amer (Tipasa) en raison de la baisse du niveau des eaux. Le directeur de la pêche et des productions halieutiques, Ahmed Tettbert, a indiqué à l'APS que ses services, et après avoir appris la nouvelle de la mort en grandes quantités de poissons, avaient pris une série de mesures, soulignant que les premières informations faisaient état d'un phénomène en relation à la baisse du niveau des eaux du barrage entraînant ainsi la baisse de la quantité d'oxygène dans les eaux. Dans le souci d'éviter des potentiels effets écologiques ou sanitaires, le même responsable a affirmé que tous les services concernés avaient été informés, à leur tête le Centre national de recherche et de développement de la pêche et

l'aquaculture (CNRDPA), et ce, afin de s'enquérir de la situation et d'effectuer les analyses scientifiques pour déterminer les causes scientifiques de cette mort.

Une opération de nettoyage du barrage de Boukourdane des poissons mort a été lancée, jeudi, en coordination avec la direction de l'irrigation, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) et les professionnels de la pêche, a-t-il poursuivi.

La direction de la pêche avait mobilisé trois professionnels spécialistes de la pêche à la wilaya de Tipasa tout en autorisant les pêcheurs des autres wilayas à exploiter les poissons du barrage de Boukourdane afin d'intensifier les opérations de pêche et d'éviter la mort de ces poissons.

R. T.



Évasion de prison en Israël

Les six Palestiniens à nouveau derrière les barreaux

■ Près de deux semaines après leur évasion spectaculaire d'une prison de haute sécurité en Israël, l'ensemble des six fugitifs palestiniens se sont retrouvés hier à nouveau derrière les barreaux à la suite de la capture des deux derniers évadés en Cisjordanie occupée.

Par Mourad M.

Le 6 septembre, ces six Palestiniens écroués pour des violences anti-israéliennes s'étaient enfuis de la prison de Gilboa dans le nord d'Israël, via un tunnel creusé sous un évier et débouchant sur un trou dans le sol à l'extérieur du pénitencier.

Qualifiés de «héros» côté palestinien, ils étaient devenus les hommes les plus recherchés d'Israël qui a déployé des renforts militaires et des drones pour les retrouver.

Quelques jours après cette «grande évasion» comme l'a décrite la presse palestinienne,

les forces israéliennes ont capturé en fin de semaine dernière quatre des fugitifs dans la région de Nazareth dans le nord d'Israël.

Parmi eux, Mahmoud Ardah, un membre du mouvement armé Jihad islamique écroué depuis 1996 et considéré comme le cerveau de l'opération, et Zakaria al-Zoubeidi, un ex-chef local de la branche armée du parti Fatah du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas.

Hier avant l'aube, l'armée a arrêté les deux derniers fugitifs, Ayham Kamamji et Mounadel Infeiat, membres du Jihad islamique, lors d'une opération conjointe avec des unités spé-

ciales antiterroristes à Jénine, en Cisjordanie, un territoire palestinien occupé par Israël. Ils «sont actuellement interrogés», a-t-elle souligné dans un communiqué.

Originaire de Kafr Dan près de Jénine, Ayham Kamamji avait été arrêté en 2006 et condamné à perpétuité pour le kidnapping et l'assassinat d'un colon israélien. Mounadel Infeiat attendait sa condamnation après avoir été emprisonné par le passé pour ses activités au Jihad islamique.

«Les forces de sécurité ont encerclé le bâtiment qui abritait les terroristes qui se sont rendus sans résistance et sans armes», a précisé l'armée. «Deux hommes qui les avaient aidés ont également été interpellés».

Le Premier ministre israélien Naftali Bennett a félicité les forces de sécurité sur Twitter, pour «cette opération impressionnante, intelligente et rapide».

Le tribunal de Nazareth a par ailleurs prolongé hier de 10 jours la détention des quatre premiers prisonniers capturés, selon un communiqué de la police.

On ignorait dans l'immédiat dans quelle prison seraient détenus les six Palestiniens.

Ces prisonniers avaient commencé en décembre 2020 à creuser leur tunnel dans la prison de Gilboa, selon des avocats des évadés. «Mahmoud (Ardah) m'a dit avoir commencé à creu-



ser (le tunnel) en décembre. C'est ce qu'il a d'ailleurs aussi dit aux enquêteurs israéliens», a déclaré à l'AFP, son avocat, Raslan Mahajana, après lui avoir rendu visite en détention mercredi. Les prisonniers ont utilisé des cuillères, des assiettes et même le manche d'une bouilloire pour creuser leur tunnel, a ajouté Me Mahajana en présentant Mahmoud Ardah comme l'architecte de cette opération.

Sur les réseaux sociaux, la cuillère s'est imposée comme le nouveau symbole de la «libération» pour les Palestiniens, qui se sont pris en photo avec l'ustensile en main devant des drapeaux palestiniens. Ce phénomène s'est répandu à l'extérieur des territoires palestiniens, où l'objet

est brandi dans les manifestations en soutien aux nombreux prisonniers incarcérés en Israël. Au Koweït, un artiste a sculpté un poing qui se referme sur l'ustensile, une oeuvre intitulée «Cuillère de la liberté». Après cette évasion, une enquête interne a été ouverte sur la sécurité à la prison de Gilboa. Le mouvement islamiste palestinien Hamas au pouvoir dans la bande de Gaza a affirmé que «l'arrestation des deux derniers prisonniers ne pourra pas couvrir l'ampleur de la victoire qui a rendu l'ennemi à sa place naturelle de marionnette risible», selon un communiqué. Le Jihad islamique a lui affirmé que «la lutte contre l'ennemi continuera».

M. M.



Commentaire

Débat

Par Fouzia Mahmoudi

Chez les socialistes la messe est aujourd'hui, presque dite, et la nomination d'Anne Hidalgo comme candidate officielle pour la présidentielle de 2022 ne semble plus être désormais qu'une formalité. Pourtant, tous ne montrent pas aussi enthousiastes à l'idée d'une candidature de la maire de Paris. Parmi ceux-là l'ex-ministre de l'Agriculture de François Hollande Stéphane Le Foll, qui pense lui, avoir tout autant d'aptitudes que l'édile parisienne. Mais Hidalgo a un atout de taille dans sa manche, le Premier secrétaire du PS qui lui est totalement acquis. Le premier secrétaire tout juste réélu a en effet servi sur un plateau le PS à la maire de Paris : le parti validera sans doute la candidature de l'édile de la capitale à l'Élysée avec une absence de débat public entre candidats potentiels et surtout une primaire au format minimal, réduite aux seuls militants. Olivier Faure, poussé par Anne Hidalgo, a voulu limiter le nombre de votants. L'hypothèse d'une primaire très large, ouverte à tous les électeurs, a été vite enterrée. Le congrès a entériné une réforme des statuts décidée quelques jours avant : seuls les militants voteront. Une petite victoire pour les opposants d'Olivier Faure, qui lui ont tordu le bras pour organiser au moins ce vote militant. «On ne vote plus pour rien dans ce parti, on se croirait chez Macron !» peste Philippe Doucet, ex-maire d'Argenteuil. À Villeurbanne, ou se tenait cette année le congrès du PS, il fallait régler un dernier point : la tenue, ou non, d'un débat public entre les candidats socialistes à l'Élysée. «S'il n'y a pas de débat, nous ne serons que des faire-valoir», pestait le samedi matin Jean-Christophe Cambadélis un autre prétendant à la présidentielle. Anne Hidalgo était sur une ligne inverse. Pas question de s'abîmer dans un duel, d'autant que ses contradicteurs ont du talent. «Ils ont peur que Stéphane la dégomme !» explique un ténor du PS. À Villeurbanne, Olivier Faure a défendu le même argument, de façon plus diplomatique : «Je n'ai pas peur du débat, mais je souhaite un débat maîtrisé. Je ne suis pas pour qu'on organise une confrontation hypermédiatisée qui ne servira à rien, sinon à donner le sentiment qu'on se divise. Stéphane Le Foll et Jean-Christophe Cambadélis savent très bien qu'ils ne seront pas désignés. Ils veulent jouer placé». Entamée la veille du congrès, la négociation s'est déroulée tout le samedi entre les représentants de chaque camp. Anne Hidalgo a suivi les discussions de très près, restant en contact téléphonique avec son négociateur principal, le sénateur David Assouline. La maire de Paris est restée inflexible. Elle a gagné. Elle n'aura pas à se frotter à ses contradicteurs, ce qui fait un peu râler dans les rangs socialistes. Il y aura simplement un « temps d'échange » avec les militants, sans doute à distance. Comme il l'avait annoncé en cas d'absence de débat, «Camba» a retiré samedi en fin d'après-midi sa candidature. En revanche, Stéphane Le Foll, qui vient de publier un livre-programme, persiste. Il maintient la sienne. L'ex-ministre de l'Agriculture souhaite toujours un débat public, ce qu'il n'obtiendra sans doute pas. Le vote aura lieu le 14 octobre, en un seul tour. Ainsi, si Hidalgo obtient sa nomination, et tout indique aujourd'hui que ce sera le cas, la candidate devra trouver un moyen de communiquer, avec, non pas seulement les sympathisants socialistes des grandes métropoles, mais surtout avec la France périphérique et la ruralité et ceux qui aujourd'hui ne partagent pas sa vision de la France. Reste à voir si elle sera capable de cela ainsi que de motiver les électeurs de gauche à se mobiliser pour elle, car dans le cas contraire sa candidature risque d'être vouée à l'échec, renvoyant, une fois encore, les socialistes sur la touche.

F. M.

Sous-marins

L'Australie se défend, prochain échange Biden-Macron

Le Premier ministre australien a répliqué hier aux accusations de «duplicité» formulées par Paris sur son intention de rompre un contrat d'achat de sous-marins, tandis que le président américain aura l'occasion de s'expliquer dans les prochains jours avec son homologue français lors d'un échange téléphonique.

«Le président Biden a demandé à parler au président de la République (Emmanuel Macron) et il y aura un échange téléphonique dans les tout prochains jours», a indiqué le porte-parole du gouvernement français Gabriel Attal.

«On veut des explications» sur ce qui «s'apparente à une rupture de confiance majeure», et aussi savoir «comment ils entendent sortir de ce contrat», avec des «compensations» à la clé, a-t-il précisé sur BFMTV.

La décision de l'Australie d'annuler le contrat d'achat de sous-marins français en faveur de navires américains à propulsion nucléaire a suscité l'indignation de Paris. Emmanuel Macron a rappelé les ambassadeurs de France à Canberra et à Washington dans un geste sans précédent. Il s'entretiendra avec eux hier soir, a ajouté M. Attal.

Plus tôt dans la journée, le Premier ministre australien Scott Morrison avait rejeté les accusations françaises de duplicité. «Je pense qu'ils auraient eu toutes les raisons de savoir que nous avions de profondes et graves réserves quant au fait que les capacités du sous-marin de classe Attack ne répondaient pas à nos intérêts stratégiques et nous avions clairement indiqué que nous prendrions une décision basée sur notre intérêt stratégique national, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Sydney. «Je ne regrette pas la décision de faire passer l'intérêt national de l'Australie en premier. Je ne le regretterai jamais», a-t-il ajouté, déclarant qu'il aurait été négligent d'aller de l'avant contre les conseils des services australiens de renseignement et de la défense.

Les sous-marins à propulsion nucléaire sont notamment plus autonomes que les sous-marins à propulsion conventionnelle (diesel-électrique).

Le ministre de la défense Peter Dutton a de son côté insisté sur le fait que Canberra avait été «franc, ouvert et honnête» avec la France sur ses préoccupations concernant l'accord, qui a dépassé le budget et pris des

années de retard.

M. Dutton a déclaré avoir personnellement exprimé ces préoccupations à son homologue française, Florence Parly.

Selon M. Dutton, Canberra n'était pas en mesure d'acheter des navires à propulsion nucléaire français, en raison des opérations de maintenance qui doivent avoir lieu tous les dix ans, qui prévoient un rechargement du combustible nucléaire, ce qui n'est pas le cas des sous-marins américains et justifie le choix de ces derniers, alors que l'Australie ne dispose d'aucune centrale nucléaire.

S'exprimant sur la chaîne de télévision France 2 samedi dernier, le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian avait évoqué une crise grave et dénoncé une duplicité de Canberra et Washington.

«Il y a eu mensonge, il y a eu duplicité, il y a eu rupture majeure de confiance, il y a eu mépris donc ça ne va pas entre nous», a-t-il déclaré.

Le rappel de l'ambassadeur français à Londres, qui fait également partie du pacte de sécurité, a été jugé inutile : «On connaît leur opportunisme permanent», a-t-il ironisé, quelques jours après le Brexit.



FC Metz

Du temps de jeu pour Boulaya en réserve

N'ayant toujours pas été convoqué avec l'équipe première, l'international algérien du FC Metz, Farid Boulaya, a joué ses premières minutes cette saison, samedi soir dernier à Saint-Symphorien, contre Schiltigheim (4-1).

Ayant clairement fait part de son envie de quitter les Grenats

durant le dernier marché des transferts, le meneur de jeu de 28 ans, auteur de sa saison la plus aboutie, n'a pas trouvé un nouveau point de chute.

Disposant encore d'une année de contrat avec le FC Metz, Farid Boulaya pourrait finalement quitter la Moselle en janvier prochain.

JS Kabylie

Le Libyen Al-Tubal signe au Al-Ahli de Tripoli

La direction d'Al-Ahli de Tripoli a annoncé le recrutement de l'international libyen de la JS Kabylie, Mohamed Al-Tubal, cette semaine dans un communiqué de presse.

Arrivé chez les Jaunes et Verts en décembre 2019 en provenance d'Al-Ittihad, l'autre grand club libyen, le milieu de terrain offensif de 28 ans a réalisé une très bonne saison

2020-2021 sous les couleurs de la JSK.

Considéré comme l'un des grands atouts offensifs de l'effectif lors de la deuxième partie de l'exercice sportif écoulé, Mohamed Al-Tubal a grandement contribué au succès de la formation kabyle.

Il a inscrit neuf buts et offert deux passes décisives toutes compétitions confondues.

Non-cumul de fonctions

Le MJS fixe la date du 30 septembre comme dernier délai

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezak Sebtag, a fixé la date du 30 septembre courant comme dernier délai pour appliquer la consigne relative au non-cumul de fonctions, entre la responsabilité exécutive et élective et la responsabilité administrative au sein des structures d'organisation et d'animation sportive, en mettant en garde les présidents des Fédérations sportives ainsi que les directeurs de la jeunesse et des sports dans l'ensemble des wilayas qu'au delà dudit délai, ils s'exposeront à une mise à l'écart. En effet, selon un communiqué du MJS, Sebtag a insisté sur une mise en application rapide du décret exécutif n° 21-60 du 8 février 2021, modifiant et complétant le décret exécutif n° 15-340 du 28 décembre 2015, relatif au non-cumul entre la responsabilité exécutive et élective et la responsabilité administrative au sein des structures d'organisation et d'animation sportives.

Ainsi, selon la même source, les personnes actuellement concernées par le cumul de fonctions devront impérativement procéder à la régularisation de leurs situations respectives avant la date butoir du 30 septembre courant, au risque de s'exposer à une mise à l'écart, comme stipulé dans l'article n° 7 du décret exécutif n° 15-340 du 28 décembre 2015. Sont concernés par le non-cumul de fonctions : les titulaires de la fonction élective de président de Fédération, Ligues ou clubs sportifs, avec ladite fonction au sein des structures d'organisation et d'animation sporti-

ve, de la même ou d'une autre discipline sportive.

Sont également concernés par cette directive, les titulaires d'une fonction exécutive de directeur technique, de directeur méthodologique, ou d'entraîneur au sein d'une fédération sportive, Ligues et clubs sportifs, avec des fonctions électives de président ou de membre élu du bureau au sein des structures d'organisation et d'animation d'une même discipline sportive, ou d'une autre discipline sportive. Selon l'article n° 4, le non-cumul de fonctions concerne également les fonctionnaires régulièrement nommés aux fonctions supérieures de l'Etat, ainsi que les fonctionnaires régulièrement nommés à la fonction supérieure de l'Etat de directeur de la jeunesse et des sports de wilaya, et également les fonctionnaires régulièrement nommés à la fonction supérieure de l'Etat de directeur délégué de la jeunesse et des sports.

La mesure concerne également les fonctionnaires ou cadres dirigeants régulièrement nommés aux postes supérieurs de directeur général ou de directeur d'établissement public, à caractère administratif, ou d'établissement public à caractère industriel et commercial.

Sont concernés, en outre, par le non-cumul, les fonctionnaires et cadres dirigeants cités à la ligne ci-dessus, assurant dans ces postes par intérim, conformément à la réglementation en vigueur. A noter que le Comité olympique et sportif algérien (COA) n'est concerné par aucune de ces dispositions.

Turquie

Rachid Ghezzal, la victoire à Besiktas

En déplacement en championnat à Antalya, Besiktas a réussi à remonter le score après avoir été mené par deux buts à zéro. C'est Rachid Ghezzal qui a finalement délivré les Aigles d'Istanbul. Après avoir terminé

la première période mené au score par 2 buts à 0, Besiktas, dans l'obligation de réagir, a décidé de faire entrer Rachid Ghezzal dès l'entame de la deuxième période. L'international algérien s'est

montré décisif et incisif pour les siens, qui ont réduit la marque par l'intermédiaire de Yilmaz puis égalisé sur un but de Michy Batshuayi. Finalement, à un quart d'heure de la fin de la rencontre, Rachid Ghezzal a confir-

mé sa belle entrée en jeu en marquant le troisième but de son équipe, son premier de la saison. Grâce à sa victoire (2-3), Besiktas retrouve la position de leader et compte 13 points en cinq rencontres de Super Lig.

Eliminatoire du Mondial/Algérie-Niger Le match Aller le 8 octobre à Blida, et le retour le 11 à Niamey

■ La CAF a arrêté les dates de la double confrontation face au Niger pour le compte des éliminatoires du Mondial 2022, groupe A. Ainsi, et selon la FAF qui a communiqué les dates sur son site Internet, le match aller se jouera le 8 octobre à Blida, alors que le match retour aura lieu le 11 octobre à Niamey.



Les Verts se doivent de bien préparer ces deux matchs

Par Mahfoud M.

Le match aller Algérie-Niger, comptant pour la 3e journée, aura lieu le vendredi 8 octobre 2021 à 17h au stade du Chadid Mustapha-Tchaker de Blida.

Quant à la rencontre retour, elle est programmée le lundi 11 octobre 2021 au stade du Général Seyni Kountché de Niamey après "une approbation temporaire" accordée par la CAF à cette enceinte sportive pour accueillir les prochains matchs du Mena. Pour rappel, le Niger avait accueilli le Burkina Faso (0-2) à Marrakech lors de la première journée des qualifications du mondial qatari car son stade n'était pas homologué par la CAF.

A l'issue de deux premières

journées de qualifications, l'Algérie est le Burkina Faso occupant la tête du groupe A avec 4 points devant le Niger (3 pts). Djibouti ferme la marche (0 pt).

Le manager général Labdi, dimanche à Niamey, pour préparer le séjour des Verts

Par ailleurs, le manager général de la Sélection nationale algérienne de football, Amine Labdi s'est déplacé hier dans la capitale nigérienne pour préparer le séjour des Verts en prévision de la rencontre retour face au Niger, prévue aujourd'hui à Niamey, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

Amine Labdi sera accompagné du Dr Youcef Ouznali, direc-

teur du Centre technique national de Sidi Moussa et responsable de l'hygiène, du contrôle et de la sécurité alimentaire, ajoute la même source.

Sur place, les deux émissaires de la FAF, auront à s'enquérir des conditions de séjour de la Sélection nationale, notamment le lieu d'hébergement, mais également la visite du stade du Général Seyni Kountché de Niamey, enceinte qui abritera la rencontre Niger-Algérie, le 11 octobre prochain, précise l'instance fédérale. L'instance qui dirige le football national reste, donc, fidèle à sa ligne de conduite et ne laisse rien au hasard, puisqu'il faut bien préparer ce genre de rencontre qui reste très importante pour la sélection nationale.

M. M.

Coupe de la Confédération

JSK-AS FAR (Maroc) au second tour

La JS Kabylie (finaliste), exemptée du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération de football, affrontera au second tour la formation marocaine de l'AS FAR qui s'est qualifiée en ramenant un nul blanc (0-0) samedi du

Stade de l'Amitié à Cotonou face aux Bénéinois du Buffles FC. Au match aller qui s'est déroulé la semaine dernière à Rabat, les Militaires s'étaient imposés par 3 buts à 1. Les trois buts des hommes de Sven Vandembroucke avaient

été l'œuvre de Zakaria Fati, Hamza Moujahid et Anouar Tarkhat. Roland Beakou avait réduit le score pour les Bénéinois.

La JS Saoura, second représentant algérienne dans cette compétition, elle aussi exemptée du tour préliminaire, jouera contre le vainqueur de la double confrontation entre l'ASA Concorde (Mauritanie) et l'ASCK (Togo). Au match aller, les Togolais se sont imposés sur le score de 3-0. La manche aller du second tour de la Coupe de la Confédération se déroulera (15-17 octobre) et le retour (22-24 octobre).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Campagne électorale

Installation des commissions de répartition du temps d'antenne

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, présidera, aujourd'hui, l'installation des membres des commissions de répartition du temps d'antenne consacré aux interventions des candidats via les médias audiovisuels nationaux et de suivi de la campagne électorale, et ce en prévision des prochaines élections locales du 27 novembre, a indiqué un communiqué de l'ANIE.

«Dans le cadre des préparatifs de la campagne électorale pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya prévue le 27 novembre 2021, le président de l'ANIE, Mohamed Charfi présidera l'installation des membres de la commission de répartition juste et équitable du temps d'antenne consacré aux interventions des candidats via les médias audiovisuels nationaux, et de la commission de suivi de la campagne électorale».

Concernant la révision des listes électorales, Charfi avait révélé un total de 164 286 nouveaux électeurs inscrits suite à la révision des listes électorales, en prévision des élections locales du 27 novembre prochain, portant ainsi le nombre global du corps électoral à 24 589 475 électeurs.

Le même responsable a fait savoir, dans le même contexte, qu'il a été procédé au retrait de 8 928 134 formulaires de souscription des signatures individuelles au profit des listes des candidats, en vue de l'élection des membres de l'APC et de l'APW, ajoutant que les listes relevant de 47 partis ont procédé au retrait de 8 131 524 formulaires de souscription, alors que les listes indépendantes ont retiré 796 610 formulaires de souscription. L'ANIE avait appelé, le 1^{er} septembre courant, les citoyens non inscrits sur les listes électorales, notamment ceux âgés de 18 ans le jour du scrutin (le 27 novembre 2021), à s'inscrire au niveau de la commission communale de révision des listes électorales dans leur commune de résidence.

La révision exceptionnelle des listes électorales est prévue dans le décret présidentiel signé le 28 août 2021 par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant convocation du corps électoral en prévision des élections anticipées des APC et APW.

A noter que la période de révision exceptionnelle des listes électorales s'était ouverte du 5 septembre 2021 au 15 septembre 2021.

R. N.

Finances

La Banque d'Algérie dévoile la nouvelle pièce de monnaie de 100 DA



La Banque d'Algérie a dévoilé, hier, la nouvelle pièce de monnaie métallique de cent dinars (100 DA) à l'effigie du chahid Ali Ammar.

"Découvrez la nouvelle pièce de monnaie de 100 DA à l'effigie du chahid Ali Ammar, dit Ali La pointe (tombé au champ d'honneur le 8 octobre 1957)", a twee-

té la Banque d'Algérie.

La Banque d'Algérie avait annoncé, début septembre en cours, l'émission de cette nouvelle pièce de monnaie, suite à la publication du règlement N 21-

03 y affèrent au JO 66.

Cela s'inscrit dans le cadre du lancement d'une nouvelle série de pièces de monnaie et de billets de banque. L'émission de la nouvelle pièce de 100 DA est la troisième après celle du billet de banque de 2.000 DA et de la pièce de monnaie métallique de 200 DA.

c'est la rentrée



Loumis

Djalou@hotmail.com

Cour d'Alger

Le procès en appel de l'affaire Tahkout reporté

■ La chambre pénale de la Cour d'Alger a reporté hier, le procès de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, poursuivi pour corruption aux côtés d'anciens responsables, au 10 octobre prochain à la demande du collectif de défense.

Par Hamid M.

L'affaire a été réinscrite au rôle de la sixième chambre pénale de la cour d'Alger, après que la Cour suprême a rejeté, en mai dernier, tous les pourvois en cassation introduits par les accusés et accepté celui du parquet général concernant la

décision rendue pour certaines accusations et la peine prononcée pour certains accusés le 18 novembre dernier. Les pourvois en cassation présentés par les parties civiles et le juriste du Trésor public ont été acceptés dans la forme et dans le fond.

Le 18 novembre dernier, la cour d'Alger avait condamné l'homme d'affaires Mahieddine

Tahkout à 14 ans de prison ferme et les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal à une peine de cinq ans de prison ferme.

Les anciens ministres Youcef Yousfi et Amar Ghoul ont écopé de 18 mois de prison avec sursis et l'ancien ministre Abdelghani Zaâlana a été acquitté.

H. M.

Béchar

Ouverture d'une enquête judiciaire sur la disparition d'un enfant

Une enquête judiciaire a été ouverte par la police judiciaire, relevant de la Sûreté de la wilaya de Béchar suite à la disparition d'un enfant âgé de quatre ans, a-t-on appris samedi auprès de la cellule de communication de ce corps sécuritaire.

«Une enquête judiciaire a été diligentée sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Béchar, pour retrouver l'enfant Houaychi Ahmed Soheib disparu jeudi dans la soirée de son lieu d'habitation situé à proximité d'un oued et d'un

canal d'évacuation des eaux usées au quartier de Béchar-Djedid au sud de Béchar et ce dès l'annonce de sa disparition par ses proches» a-t-on précisé.

«Les éléments des mêmes services enquêtent actuellement sur le terrain en collaboration avec d'autres services de police, de la Gendarmerie nationale et la Protection civile», a-t-on souligné.

Les opérations de recherches qui se sont poursuivies tôt ce matin pour la deuxième journée consécutive n'ont, malheureusement, pas permis de

re-trouver l'enfant disparu en cette demi-journée de samedi, a indiqué, pour sa part, le sous-lieutenant Baâli Abou Bakr Sedik, responsable de la cellule de communication de la direction de la Protection civile.

«Nos éléments, dotés de moyens logistiques conséquents, ont procédé à l'exploration d'un puits et d'un jardin situé à proximité du lieu de la disparition de l'enfant, ainsi que le ratissage d'une vaste zone à proximité de l'oued et du canal d'évacuation des eaux usées», a-t-il fait savoir.

R. M.

Médias

Organisation de la 7^{ème} édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel

Le ministère de la Communication a annoncé hier, l'organisation de la 7^{ème} édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel à l'occasion de la Journée nationale de la presse célébrée le 22

octobre de chaque année, indique un communiqué du ministère.

Cette 7^{ème} édition aura pour thème «La presse entre la liberté et la responsabilité», selon la même source.

Ce Prix est décerné «en

reconnaissance du parcours militant de la presse algérienne durant la guerre de Libération nationale et en hommage aux professionnels de la presse nationale, écrite, audiovisuelle ou électronique, qui contribuent à la consécration du droit

du citoyen à une information objective et crédible.

Le Prix du président de la République du journaliste professionnel vise à «promouvoir la production médiatique nationale, toutes formes confondues, et à encourager la créati-

tivité et le professionnalisme au sein de la presse nationale par l'instauration d'une culture de mérite et la distinction des meilleures œuvres médiatiques pertinentes, tant individuelles que collectives», conclut le communiqué. R. N.